



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/793
6 décembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences
de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl

Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Latévi Modem LAWSON-BETUM (Togo)

1. A sa 3e séance plénière (21 septembre 1990), l'Assemblée générale a décidé sur recommandation du Bureau d'inscrire à son ordre du jour un point intitulé "Rapport du Conseil économique et social" et de renvoyer l'examen de la section D, du chapitre III de ce rapport - "Coopération internationale pour s'attaquer aux conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et en atténuer les effets" - à la Première Commission et à la Deuxième Commission.
2. La Première Commission a décidé à sa 50e séance (30 novembre 1990), sur proposition du Président, de ne pas statuer sur la question précitée, puisque celle-ci devait être examinée intégralement par la Deuxième Commission.
